

# Collège Lycée Expérimental

« Des Alternatives pour l'École ! »

## Projet

## d'établissement

## 2008 - 2011



## Sommaire du projet d'établissement du CLE

### I. Méthode et origine du projet d'établissement

#### 1°) Un projet réalisé par l'ensemble de la communauté éducative

- a - Les acteurs du projet
- b - La volonté de développer la collégialité entre professeurs et élèves

#### 2°) Un projet intégré à l'histoire du CLE

- a - Le respect des grands principes existant depuis 1982
- b - Le bilan du projet d'établissement 2004 2007

### II. L'axe de réflexion sur l'innovation pédagogique

#### 1°) Les objectifs

#### 2°) La mise en oeuvre

#### 3°) Les moyens

### III. L'axe de réflexion sur l'évaluation de notre structure.

#### 1°) Améliorer la communication interne

#### 2°) Diffuser et valoriser nos pratiques

- a – Les objectifs
- b – Les moyens

#### 3°) Évaluer notre structure

- a – Les objectifs
- b – Les moyens

### IV. L'axe de réflexion sur l'amélioration de la vie collective

#### 1°) La démarche

#### 2°) Les pistes

- a – L'affirmation du CLE comme un lieu de ...
- b – Des principes et des limites à porter collectivement (ATOS, surveillant, enseignant ).
- c – Une communication favorisant la cohésion

### Annexes

- fiche identité de l'établissement
- travail sur le suivi des élèves de la 6ème au baccalauréat
- contrat d'objectifs

## I - Méthodologie d'écriture du projet d'établissement

### 1°) Un projet réalisé par l'ensemble de la communauté éducative

#### a – les acteurs du projet d'établissement

Les différentes étapes de la réalisation du projet ont permis à chacun des membres de la communauté scolaire de participer à la réflexion et à l'élaboration.

▫ Les professeurs de l'établissement sont comme toujours au CLE les moteurs du projet.

Les outils ont été :

- des questionnaires individuels de bilan sur le projet d'établissement 2004 2007
- des bilans collectifs par petits groupes
- une mise en commun des bilans obtenus en équipe entière
- des réflexions menées en petites équipes autour des différents axes, puis mise en commun en grande équipe au cours de l'année 2007 2008

▫ Les parents d'élèves ont été sollicités par l'intermédiaire

De témoignages recueillis dans une brochure réalisée par le DVIP

De l'association de parents ASPACLE présente lors des temps de concertation consacrés au travail en petits groupes autour du projet d'établissement .

▫ Les personnels ATOS ont participé eux aussi à ces réunions. Ils ont fait part de leurs difficultés à s'intégrer à la démarche de l'équipe à cause notamment d l'horaire de la concertation.

▫ Les élèves , par leurs représentants élus, ont eu une place entière; cette présence a été voulue et souhaitée par l'équipe éducative.

#### b - La volonté de développer la collégialité entre professeurs et élèves.

De nombreuses instances existent au CLE favorisant la prise de paroles des élèves. Cependant leur multiplicité les rend parfois difficile à cerner, et les élèves ont du mal à s'en saisir, sachant que chacune de ces instances est aussi un lieu de présence d'adulte de l'établissement.

Aussi a été créée dans l'optique de la préparation du PE, un lieu de représentation élèves autonome (le conseil d'élèves) d'où sont issus deux représentants qui siègent désormais en tant que membre de droit à la concertation.

Les élèves ont désormais une présence effective et régulière dans le lieu de prise de décision pour l'école qu'est la concertation. A cet égard, leur place dans la réflexion sur le PE a été valorisée et les demandes issues des groupes de tutorat ont pu être relayées directement par des lycéens.

## 2°) Un projet intégré dans l'histoire du CLE

### a - Le respect des grands principes existant depuis 1982

Le renouvellement conséquent de l'équipe de professeurs du CLE (seulement 17 professeurs sur 42 présents en 2004 lors du PE précédent à la rentrée 2008) nous amène au besoin de nous « re-situer » par rapport aux principes des projets d'établissements précédents du CLE.

Quelques exemples pris dans les projets précédents

1982 : prévenir la part de l'échec scolaire imputable à l'école

1988 : gérer l'hétérogénéité des élèves et mettre l'accent sur la qualité

1994 : chercher les moyens d'individualiser les parcours et devenir un centre de ressources pour l'académie

1998 : développer la politique de formation et d'innovation

2004 : Améliorer les conditions d'apprentissage ; faire réussir nos élèves.

Le projet d'établissement 2008 2011 est dans la ligne de tous les projets depuis 1982 qui recherchent comment l'école peut « éviter de fabriquer de l'échec scolaire ».

### b – Le bilan du PE 2004 2007

#### Axe 1 : Améliorer les conditions d'apprentissage ; faire réussir les élèves

Dans tous les bilans réalisés la question des critères de réussite des élèves est un sujet à discussion. Il vient qu'on ne peut résumer cette réussite à de seuls critères chiffrés. Au moment du bilan, les « bons » chiffres des résultats aux examens pour l'année 2006 2007 apparaissent peu dans la réflexion, qui s'interroge davantage sur notre capacité à permettre aux élèves de trouver leur voie de réussite et d'épanouissement.

En cela l'équipe de 2007 porte toujours les mêmes valeurs que l'équipe de 2003. (Préambule de l'axe prioritaire 1.)

**Que cela soit en collège ou en lycée, le CLE et ses enseignants sont toujours en recherche afin de répondre aux questions posées par les apprentissages des élèves.**

Cette recherche passe par:

- L'emploi de dispositifs spécifiques au CLE au service de la réussite des élèves,
- L'emploi de la souplesse des structures existantes,
- L'apport d'innovations

## 1. Les dispositifs du CLE au service de la réussite des élèves.

Le **tutorat** <sup>(1)</sup> reste un élément de base permettant de suivre la scolarité d'un élève. La régularité des rendez vous et le dialogue entre **tuteur** <sup>(2)</sup> et **tutoré** <sup>(3)</sup> sert de manière positive la volonté affichée par le projet d'établissement de donner un sens aux études. **Les semaines interdisciplinaires (S.I.D.)** <sup>(4)</sup> permettent d'associer les disciplines trop souvent juxtaposées pour montrer que l'enseignement peut être un tout cohérent. La proposition de thèmes scientifiques (le corps par exemple) permet de reconnaître le rôle et l'importance des sciences. La maîtrise orale de la langue française est aussi une satisfaction associée au temps de **bilan** <sup>(5)</sup> à tous les niveaux de l'école. La question de l'écrit est par contre reconnue comme devant être travaillée face aux difficultés constatées chez les élèves.

Le rôle des temps d'**aide au travail (AT)** <sup>(6)</sup> et des **ateliers bac** <sup>(7)</sup> (dispositif d'aide à la préparation de l'examen) est reconnu comme un élément stimulant la mise au travail des élèves en lycée et demeure un axe de travail privilégié pour l'équipe enseignante. Cependant les difficultés rencontrées par l'assimilation collective de la validation du B2i montrent aussi que certains langages restent souvent enfermés dans les disciplines. Concernant les langues étrangères, des demandes de parents de les voir plus valorisées ont été faites.

La volonté de promouvoir l'accès aux différents langages et moyens d'expression (écrit, audiovisuel, manuel, oral, corporel, théâtre, informatique..) se décline dans les options, les ateliers, les cours; montrant la diversité des formes d'enseignement et des méthodes utilisées. Plus spécifiquement, est proposé au CLE un enseignement cinéma audiovisuel (E.C.A.V.) de la seconde à la terminale(enseignement obligatoire préparant un baccalauréat L et une option facultative (O.C.A.V.) pour les élèves de toutes sections qui relève du même esprit.

## 2. L'emploi de la souplesse des structures existantes .

Le CLE recèle donc des outils flexibles qui permettent de nombreuses activités s'adaptant au mieux aux objectifs que se fixe l'équipe éducative. La mise en place d'options scientifiques (P.O.D. Plage Optionnelle de détermination), de sciences expérimentales en seconde (ouverte à tous) renforce l'offre des sciences. De nombreux travaux interdisciplinaires ont été réalisés dans le cadre des cours, comme des options. Ils reposent néanmoins trop sur des volontés individuelles et doivent sans doute pouvoir être étendus pour gagner en cohérence à l'échelle de l'école.

Le temps d'assistant d'éducation donné au CDI a permis une plus grande disponibilité de la documentaliste et la mise en oeuvre de séquences de recherche documentaire pour toutes les classes de collège en 2007 2008. Néanmoins, le travail de formation des élèves à la recherche documentaire reste important aux vues des pratiques des élèves évaluées lors des semaines interdisciplinaires.

La formation interne de l'équipe a permis de développer une réflexion sur les pratiques pédagogiques de petits groupes. Les expériences réalisées et le développement de ces pratiques au sein de l'équipe répondent à une volonté de pédagogie active où l'élève peut devenir acteur de son savoir.

Les notes () de cette page renvoient au vade mecum du CLE

### 3. L'apport d'innovations.

Le bilan du projet montre que la forme de l'aide, institutionnalisée à l'égard des lycéens, en vue de favoriser l'efficacité de leur travail personnel, n'est pas définitive. De nombreuses innovations visent donc à creuser autour de cette question pour faire émerger des outils les mieux adaptés possibles répondant à la double exigence: travail et autonomie.

- ❖ Mise en place dans les classes d'examen de cours magistraux utilisant les TICE (vidéo projection des cours) en alternance avec des séances de travaux dirigés préparées de manière collective par l'équipe d'Histoire Géographie.
- ❖ La création d'un poste de responsable pédagogique « seconde » autour d'un projet de réussite dans ce niveau de classe particulier
- ❖ La création d'un nouveau temps destiné aux terminales (temps de travail en classe = TTC) afin de favoriser leur prise d'autonomie et de responsabilité dans leurs études.
- ❖ L'investissement de l'équipe informatique pour mettre en oeuvre une plateforme réseau toujours mieux « outillée » (LCS, suite OPEN OFFICE, B2i, BCDi, ASSR etc) .

Peu de recul existe sur ces pratiques pour en faire un bilan précis, mais elles démontrent la sensibilité de l'équipe sur la question et sa capacité à rechercher des solutions.

La question de l'orientation est souvent comprise dans la réflexion sur le sens donné aux études. A ce titre l'émergence d'une 3ème à projet professionnel répond à l'axe prioritaire de la réussite des élèves par une meilleur « emprise » sur leur trajectoire scolaire par la mise en place d'un entretien pour chaque candidat en vue de défendre son projet d'apprentissage.

#### Axe 2 : Veiller à la qualité de la vie collective

L'objectif qui était il y a 4 ans de mieux vivre ensemble a obtenu des résultats même s'il demeure un objectif prioritaire. En effet, les différents moments de la vie de la communauté scolaire laisse une large place à la parole et au partage et sont à l'origine de cette satisfaction. Ces temps sont hebdomadaires (Bilans), trimestriels (bilan classe) ou annuels (soirée cabaret) et permettent d'assurer un dialogue constant entre les élèves, entre les élèves et les adultes. Par ailleurs, une réflexion sur la collégialité professeurs élèves a été menée pour responsabiliser davantage les lycéens et entendre davantage leurs réflexions. Cela c'est concrétisé par la création d'un Conseil d'élèves élus désormais représenté lors des concertations de l'équipe éducative par deux délégués ayant chacun une voix comme chacun des membres

de l'équipe. La construction d'un lieu de vie élèves est aussi engagé. Les conflits lorsqu'ils existent trouvent des lieux de régulation adaptés et satisfaisants.

A ce qui semble une réussite, répond un point négatif: les rythmes de travail. Ils sont souvent jugés trop lourds en raison de l'amplitude des semaines du CLE s'étalant sur 6 jours jusqu'au samedi matin. Les changements d'emploi du temps sont toujours délicats et les multiples implications des activités les unes par rapport aux autres sont sources de difficultés dans la gestion du rythme de travail des élèves et des professeurs. Les tentatives d'allègement (année 2005-2006) n'ont pas été satisfaisantes, la réduction d'horaires ayant des conséquences trop importantes sur des éléments essentiels du projet.

La question du rythme de travail se retrouve dans les préoccupations associées à l'optimisation du travail de l'équipe enseignante. A la satisfaction liée à la richesse du travail au CLE (enseignement, professeur d'atelier, d'option, tuteur, prise de responsabilités dans la direction de l'école..) est associée l'expression du poids de la multiplication des rôles et de la difficulté à concilier toutes les tâches que demande le fonctionnement de l'école. L'équipe affiche son attachement aux principes de fonctionnement démocratique, de rotation des tâches. Le moment indispensable de ce travail en équipe est la concertation qui a bénéficié d'une réflexion en 2006-2007.

### Axe 3 : Mieux définir les missions spécifiques du CLE

Si les points précédents font l'objet de nombreux échanges dans les bilans réalisés, la question du CLE comme lieu d'accueil pour les élèves en rupture scolaire en les intégrant à tous les niveaux à une population plus normée est un sujet de quasi unanimité quant à la satisfaction face à cette mission.

Les points d'évaluation sont riches sur cette question par l'intermédiaire des entretiens menés par le groupe de pilotage du projet (GPP) sur les élèves de seconde, par les travaux du GFR, par les études du DVIP. Le CLE parvient à une réconciliation des élèves avec l'école lorsque ce lien a été distendu ou rompu. Cela est possible tant grâce aux outils spécifiques dont le CLE s'est doté (tutorat, politique de contrats...) que grâce à l'hétérogénéité des publics accueillis. Cela conduit l'équipe à réaffirmer la nécessité d'accueillir tous les publics sans spécialisation vers des élèves en difficultés scolaires.

C'est fort de nos réussites et conscients de nos interrogations que se pose la question de notre statut d'établissement ressource pour l'éducation nationale. La reconnaissance de notre travail à l'extérieur passe par le rectorat et par l'IUFM. Les membres de l'équipe du CLE ont souvent été des formateurs auprès de l'IUFM (sur le tutorat notamment). Il semble que cette implication soit aujourd'hui moins marquée. Dans le même temps, le travail auprès du rectorat (par l'intermédiaire du DVIP) s'est enrichi depuis quelques temps. A ce titre l'année 2006-2007 a permis le début d'une collaboration entre établissements innovants dans lequel le CLE a trouvé une place d'établissement ressource répondant bien au projet 2004-2007. La participation du CLE à la FESPI (Fédération des établissements scolaires publics innovants) entre, elle aussi, dans cette volonté du CLE de participer à la diffusion des innovations.

## II - L'axe de réflexion sur l'innovation pédagogique

### 1°) Les objectifs

L'objectif principal de cet axe du projet d'établissement est de parvenir à des innovations pédagogiques de nature à rendre notre structure la plus à l'écoute possible des réponses à apporter face aux difficultés posées par l'intérêt des élèves devant la chose scolaire. Or, l'objectif du Projet d'établissement de 1982 étant déjà de « réduire la part de l'échec scolaire imputable à l'école », les moyens à mettre en œuvre se doivent d'être ambitieux.

Notre projet inscrit l'interdisciplinarité comme une première étape dans une démarche globale de réflexion sur l'innovation pédagogique. Cependant, ce choix n'exclut en rien la mise en œuvre d'autres projets innovants.

Pourquoi l'interdisciplinarité a-t-elle été choisie comme élément premier à traiter ?

Suite aux bilans réalisés par l'équipe enseignante, il a été mis en évidence qu'elle permet :

1. D'interroger nos disciplines afin d'en donner les clés aux autres enseignants pour donner un ensemble cohérent aux propositions pédagogiques faites aux élèves
2. De croiser nos contenus et nos savoir faire
3. D'inventer et de réinventer des moments pédagogiques entre enseignants et avec les élèves

### 2°) La mise en oeuvre

Elle peut être définie en trois temps qui doivent permettre progressivement de répondre à l'ambition d'innovation pédagogique.

**Temps 1 :** Un temps disciplinaire où chaque équipe détermine ce qui fait sa discipline, en distinguant les compétences, les thèmes étudiés et les objectifs poursuivis

**Temps 2 :** L'échange entre enseignants, rendu possible grâce à des réunions interdisciplinaires et à des observations dans nos classes plus systématiques

**Temps 3 :** La construction, car à moyen terme ces temps d'échange et d'observation doivent conduire à la réalisation de séquences interdisciplinaires

A la lumière de cette réflexion théorique, plusieurs projets sont évoqués :

1. La valorisation de projets interdisciplinaires ou de co-intervention sur les temps de cours, d'options et d'ateliers



2. Un projet langues concernant l'anglais, l'espagnol et l'allemand.
3. Un projet de retour des temps dits des plages à parcours vers leur fonction initiale: co intervention, regards croisés, interdisciplinarité.
4. Développer et approfondir la formation à la maîtrise de l'information en particulier en ce qui concerne la recherche sur internet, pour tous les élèves du collège au lycée.

### 3°) Les moyens de l'innovation pédagogique

Pour innover pédagogiquement, nous avons besoin d'innover sur la façon de gérer les moyens.

=> Les pistes envisagées :

- un ré aménagement de la 6/5 de consolidation
- une pause dans l'organisation de la SID
- la remise à plat de la politique et de l'organisation des T.E

=> Financement:

Pour financer un mode de comptage des activités réalisées en co-intervention et l'effort de réflexion initiale qui nécessite l'innovation pédagogique, la priorité sera donnée en concertation à des temps disciplinaires en 2008-2009. Par la suite, des temps de travail interdisciplinaires en concertation permettront la poursuite de ce qui aura été entrepris.

La formation interne mise en place dans le cadre des concertations de l'équipe doit permettre de réfléchir à l'innovation pédagogique: soit par des formations autour de la didactique soit sur des recherches autour des savoir et des pratiques. Pour accompagner ces démarches, le recours à des formations sur site devra être mobilisé.

## **III – L'axe de réflexion sur l'évaluation de notre structure**

### 1°) Améliorer la communication interne

- valoriser et rendre lisible les projets individuels de chacun par la création d'un outil commun
- entretenir la mémoire de l'établissement

## 2°) Diffuser et valoriser nos pratiques

### a – Objectifs

- Faire du CLE un établissement ressource pour l'éducation nationale, et dans ce cadre poursuivre la politique d'innovation en liaison avec les autres établissements expérimentaux (FESPI = Fédération des établissements publics innovants).
- Favoriser l'ouverture : enseignants, institutions, associations,
- Améliorer la lisibilité vers le « grand public »

### b – Moyens

- A destination du grand public, la création d'un ou de plusieurs outils de présentation (cédérom, site internet...) en collaboration avec les élèves
- Écrire sur nos expérimentations et diffuser auprès vers l'extérieur.
- Échanger avec d'autres établissements pour faire évoluer l'image du CLE notamment en développant les stages sur établissement et en accueillant différents personnels (enseignants, chefs d'établissement ...)
- Participer dans le cadre du DVIP et des décharges allouées à la politique académique de valorisation de l'innovation pédagogique.
- Intégrer le centre de ressources de la FESPI

## 3°) Évaluer notre structure

### a – Objectifs

Mieux connaître les apports du CLE aux élèves.  
Mieux connaître les apports du CLE au métier d'enseignant.

### b - Moyens

A l'interne :

- mettre l'accent sur le suivi de cohortes des élèves (possibilité de création d'un atelier de fonctionnement: recueil de données, statistiques...)

A l'externe :

- travailler en collaboration avec une équipe universitaire (élaboration de critères d'évaluation, évaluation, suivi de l'expérimentation)
- Réfléchir à une collaboration avec les services du CEPAGE( dispositif académique)

L'équipe devra se donner les moyens de se former collectivement, dans le cadre de la concertation, afin de poursuivre cet axe du projet.

## **IV – L'axe de réflexion sur l'amélioration de la vie collective.**

### **1°) La démarche**

Le groupe de travail a reformulé cet axe de la manière suivante : en tenant compte des efforts déjà inscrits dans de précédents PE, il a été exprimé qu'il ne s'agissait pas d'une nième litanie de vœux pieux ni d'une originalité à tout crin que nous voulions, mais exprimer deux choses :

- Rappeler que le mieux être est avant tout porté par l'autre que moi même et qu'il faut donc imaginer un effort pour rejoindre l'autre : chacun des membres de l'équipe éducative (ATOS, surveillant, enseignant ) . C'est dans cette dimension qui fait question : faire équipe ensemble aujourd'hui ! qu'a germé un certain nombre d'idées. Cela s'est d'abord manifesté par la formulation d'une exigence :

« Améliorer la vie collective en tenant compte de ce que vit l'autre. »

- Garder présent à l'esprit un principe de faisabilité à savoir flécher des grandes pistes (pas plus de trois) et indiquer à l'intérieure de chacune d'elles quelques objectifs à atteindre.

### **2°) Les pistes**

a – L'affirmation du CLE comme un lieu...

... d'enrichissement mutuel, de co-développement.

Le projet d'établissement souhaite réaffirmer que le CLE doit être un lieu de bien être pour les personnes qui le fréquentent. Sa gestion et les décisions qui y sont prises doivent dès lors se fonder sur un partage et sur des discussions dans lesquelles l'ensemble des élèves doivent avoir leur place.

A ce titre, ce qui a débuté concernant la collégialité professeurs élèves en lycée doit être étendu, de manière adaptée, au niveau du collège.

Les temps de vie collective, entre les membres de la communauté du CLE sont importants et sont des éléments positifs favorisant le bon déroulement des temps de travail.

Ainsi la réflexion sur une entité cadre de vie, animation des temps de pause, relation avec l'ensemble des personnels peut être de nature à revitaliser des moments collectifs sur des plages importantes de la journée entre les moments de travail.

Par ailleurs il convient d'insister sur le rôle des associations telles que CLE Solidarités ou comme l' Association Sportive pour porter ces temps positifs de la vie collective hors des temps de cours.

b - Des principes et des limites à porter collectivement (ATOS, assistant d'éducation, enseignant ).

Partant de l'observation: d'attitudes provocatrices, usurpatrices des droits de passage, de jeux dangereux, de dégradation répétées ... force est de constater l'inefficacité de certaines dispositions : usure des personnels à rappeler la règle ; surveillance tournante des lieux de vie collégiens par manque de personnel ; des couloirs :espaces de liberté mal maîtrisés (notamment par les plus jeunes) qui se soldent par des fermetures de couloirs ; fermeture de couloirs qui par un accès « réglementé » permet un meilleur respect, comme une meilleure façon de goûter quelque chose de rare.

Il vient de cette observation trois objectifs :

=> En collège, travailler sur le respect de tous les personnels et par là même apprendre à mieux respecter les locaux par la prise en compte de l'entraide possible entre nous : rôle du ménage, coût des réparations des dégradations en euros et en temps.

=> En collège, travailler dès le cycle 6/5 sur la distinction entre temps de pause et temps de travail ; faire que les activités d'après-midi ne soient pas perçues comme des temps de « non travail », pouvant trouver ramification par la suite par une forme d'opposition naturelle aux activités proposées après 14h30. Cela passe par une organisation des temps d'AT en 6/5 de façon à faire des propositions méthodologiques plus systématiques et à inventer des activités de coopérations autour du travail sur les matières.

=> Se réassurer des rôles et du sens des tâches de surveillance, de ménage et de service comme temps de rencontre possible avec les élèves ; peut être aurions nous besoin là d'y croire davantage et qu'un temps de témoignage serait bon pour se rappeler les bienfaits de ces moments.

### c – Une communication favorisant la cohésion

Il faut continuer à travailler à imaginer et faire vivre des outils de communication qui nous permettent d'afficher et de diffuser ce qui se fait au sein du CLE entre nous mais aussi hors l'école.

▫ Il faut faire de notre feuille d'informations un support partagé par tous(ATOS, assistant d'éducation, enseignant , parents d'élèves) qui contienne toutes les informations nécessitant publication.

▫ Il faut utiliser les compétences des associations de parents d'élèves par exemple dans le cadre de la convention avec la FCPE pour la location des manuels aux lycéens.

▫ Il faut aménager des temps pour se rencontrer plus régulièrement entre différentes catégories de personnel .

☒ La formation d'analyse de situation éducative ( ASE ) est un atout qu'il convient de continuer à faire vivre.

☒ Il faut continuer à « afficher » nos diverses activités et/ou sorties programmées de façon à partager les évènements (petits et grands) qui font une part de la vie du CLE, avec toute la communauté scolaire.

☒ Il faut s'astreindre au compte rendu exhaustif et systématique des réunions et dans ce cadre recueillir « la parole libre » sur un support identifiable (cahier) permettant une meilleure prise en compte de ce qui s'y est exprimé.

L'équipe devra se donner les moyens de se former collectivement, dans le cadre de la concertation, afin de poursuivre cet axe du projet.

La communauté éducative du CLE 2007-2008